

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 04-29/2024

Objet : Décision modificative n°1 – Budget locaux professionnels 2024 – M4.

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-trois mai à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – BARRE Damien.

Excusés : Néant.

Absents : PHILIBERT Carine – JUVENON Marie-Hélène.

Procuration : Néant.

Jean-Marie WOZNIAK a été élu secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code générale des collectivités territoriales,
- ◆ Vu la nomenclature budgétaire et comptable M4,
- ◆ Vu la délibération n° 18-2024 du 11 avril 2024 approuvant le budget locaux professionnels – M4,

Considérant que, suite à une erreur d'imputation sur le budget locaux professionnels conformément à la délibération d'affectation du résultat, une correction doit être apportée en diminuant de 92 978.86 € le compte 002.

Considérant que, pour ce faire, une recette du budget principal a été prévue à hauteur de 54 978.86 € ainsi que des ajustements sur différents comptes tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2135 (21) : Instal.géné..agencements.amén	-7 000,00	021 (021) : Virement de la section de fonc	-7 000,00
	-7 000,00		-7 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investi:	-7 000,00	002 (002) : Excédent de fonctionnement re	-92 978,86
61521 (011) : Bâtiments publics	-24 000,00	7741 (77) : de la collectivité de rattacheme	54 978,86
6541 (65) : Créances admises en non-valei	-3 000,00		
6815 (68) : Dot.aux prov. pour risques& c	-4 000,00		
	-38 000,00		-38 000,00
Total Dépenses	-45 000,00	Total Recettes	-45 000,00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 pour le budget locaux professionnels M4 2024 tel que présenté ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du conseil municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 24 mai 2024.

Le Maire
Fabrice LARUE



Le secrétaire de séance
Jean-Marie WOZNIAK